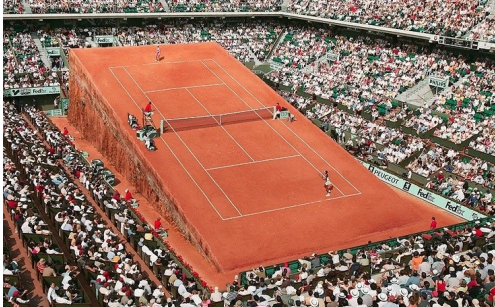


### QUAND LES PRINCIPES PARTENT EN FUMÉE ?

Depuis l'article du JDD (2/6) s'agissant d'étranges rapprochements entre les cigarettiers d'une part et des politiques et des représentants de l'administration d'autre part, les commentaires vont bon train.

**Tout d'abord, ne noircissons pas :** il ne s'agit pas des numéros 2 et 3 des Douanes, mais d'un sous-directeur (on en a une petite brochette dans notre administration !) et d'un chef de bureau de la direction générale.

*intérêts privés en collusion avec le public*



*Attention, terrain très glissant...*

Nous ne voudrions pas qu'une telle référence « protocolaire » laisse croire que de telles pratiques sont généralisées dans toute la DGDDI.

**On ne va pas jouer les étonnés non plus :** certaines opérateurs (les plus puissants le plus souvent) sont passés maîtres dans l'art de fréquenter les couloirs des assemblées ou de l'administration, afin de faire avancer les intérêts particuliers, même si c'est l'intérêt général qui en fait les frais. Pour cela, ils utiliseront la séduction ou une forme d'intimidation (chantage à l'emploi, aux rentrées fiscales, ...)

Il n'en demeure pas moins qu'une proximité telle que celle qui apparaît au regard des faits avancés, est inacceptable. Ceux qui écrivent la loi (parlementaires) et ceux qui l'appliquent (fonctionnaires) doivent conserver le minimum de distance vis-à-vis des assujettis, si influents soient-ils ...

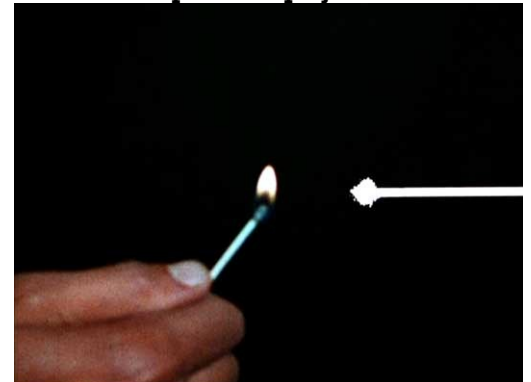
**Si la cigarette peut être un mélange de tabacs, ici il est plutôt question de mélange des genres.**

On en a déjà eu quelques manifestations à la DGDDI, où on s'est lancé à corps perdu dans des démarches discriminant les opérateurs. On a même été jusqu'à écrire qu'il fallait leur octroyer des « *avantages douaniers consistants* » (sic). Apparemment, il semble qu'il y en a qui savent les chercher...

**Mention spéciale pour les personnes citées**, qui s'engagent beaucoup au service de l'économie (privée). Ainsi, le sous-directeur est le grand promoteur de la taxe poids lourds (mission fiscale dont la perception a été privatisée) et le chef de bureau s'est battu avec acharnement, pour adoucir des dossiers contentieux, qui étaient sûrement bâtis sur des bases trop fragiles...

Il ne faut pas oublier que **ceci n'est pas très loin de grandes orientations que Bercy semble valider à savoir transformer la Douane en administration d'accompagnement et de services**. On ne se doutait pas que l'accompagnement, ce serait même le franchissement de la ligne jaune !

**Ces cadres supérieurs qui jouent avec le feu**



*Leur exclusion : une mission impossible ?*

Dernier point (et pas le moins savoureux) : à la suite des plusieurs affaires aussi isolées que regrettables, le directeur général des Douanes précédent avait initié une action de formation nationale en matière de ... déontologie !

Quand des représentants connus de notre administration tordent à ce point les principes de neutralité du service public et qu'est ainsi atteinte la crédibilité de l'action de la douane, on est en droit de se demander s'il est bien sage de conserver ces derniers à de tels postes ! Il serait bien de commencer par les inscrire à la dite formation ainsi que la hiérarchie supérieure, particulièrement friande de l'« *administration de service* », ce qui serait au moins aussi utile que pour la valetaille ...

Paris, le 4 juin 2013

## L'oligarchie des impunis ?

*[Les fonctions publiques] ne peuvent être considérées comme des distinctions ni comme des récompenses, mais comme des devoirs*

*Les délits des mandataires du peuple et de ses agents ne doivent jamais être impunis. Nul n'a le droit de se prétendre plus inviolable que les autres citoyens*

articles 30 et 31 de la Déclaration des Droits de l'homme et du Citoyen de 1793

**Nous vivons sans nul doute une bien curieuse époque ou tout semble possible, du moins quand on se place du point de vue de la haute hiérarchie douanière.** Pour le moins, nous constatons une dérive inquiétante et à terme désastreuse pour le service public, la Fonction publique et les principes fondamentaux de notre démocratie. Et ce « deux poids, deux mesures » que nous relevons tant l'impunité d'une certaine oligarchie douanière est toujours plus systématique insulte la plus élémentaire justice, principe de base de notre société moderne.

**La douane ne manquera donc jamais une occasion de fouler aux pieds les principes fondateurs du statut de la Fonction Publique,** et notamment celui de l'égalité de traitement. C'est déjà particulièrement grave vis à vis des usagers, inégalité qu'elle est d'ailleurs fière de revendiquer, comme lors de la grand messe du 28 juin dernier.

Mais c'est encore plus scandaleux quand il s'agit de deux responsables douaniers, par ailleurs en charge de la fiscalité des tabacs, surpris en train de deviser en compagnie de quelques parlementaires, ex ministres et d'une multinationale du tabac par ailleurs fortement soupçonnée de fraude fiscale.

Tout cela à l'invitation de cette dernière lors d'un repas réglé par elle 10 000 euros : inutile de dire que la présence de ces deux personnes pose particulièrement question, sentiment encore renforcé par l'embarras de l'ensemble des convives devant les caméras visiblement pas les bienvenues.

Nul doute que nous avons sous les yeux ce que l'accompagnement des opérateurs peut donner de plus détestable et que l'on ne nous fasse pas croire qu'il s'agissait là d'uniquement goûter le produit, en pleine violation d'ailleurs de la loi Evin.

**La haute hiérarchie nous salue**



*image de fiction ?*

Quand l'époque revendique de courtiser les grands opérateurs du commerce international, difficile d'imaginer que n'ait pas été abordée la question de l'obtention d'avantages douaniers « consistants » ! Mais non, sans doute que les deux concernés avaient en tête la convention-cadre de l'Organisation mondiale de la santé qui prévoit que **"l'Etat doit veiller à ce que les politiques ne soient pas influencés par les intérêts de l'industrie du tabac"**. Quand on officie au retour de la ferme générale en douane, on peut toujours rêver !

**C'est d'ailleurs ce qui a du troubler les ministres de tutelle qui, le soir même de la diffusion du reportage à la télévision, ont déclaré que l'appréciation administrative de ces deux personnes est actuellement étudiée par la hiérarchie.** Bref laissant entendre aux téléspectateurs que des sanctions seraient prises.

## La vertu et l'exemple

**Quelle ne fut pas la surprise** de ces derniers quand par un entrefilet, curieusement absent de la revue de presse du BIC, dans le Journal Du Dimanche et dans La Tribune, l'on apprend que ces deux derniers ne seront finalement pas inquiétés. Tout juste pour l'un devenu chargé de mission auprès du chef de service, sans même d'ailleurs un communiqué interne de la DG. On a connu appréciation plus rude pour des faits autrement moins graves. Et sans doute apprendrons nous de votre bouche que le second sera maintenu dans ses fonctions antérieures, bref comme si de rien n'était ? Voilà pour sûr de quoi écorner durablement l'image donnée par notre administration.

**Inutile de qualifier l'amertume qui nous saisit quand, s'agissant d'infractions** nettement moins graves et dont l'atteinte au bon renom de notre administration n'est même pas en jeu, voire encore pire des faits dont la véracité n'est même pas établie, mais commis par des personnels subalternes, là en revanche la sanction s'applique sans retenue. Avec une sévérité toujours plus exemplaire et une considération sociale de plus en plus inexistante.

À l'évidence ce deux poids deux mesures mérite d'être questionné tant il semble évolutif selon la place occupée dans l'échelle sociale douanière. Et peut-être aussi selon les appuis dont on peut disposer.



*Ces inconnues de la haute hiérarchie...*

Inutile de dire que **cette impunité oligarchique laissera une trace profonde par le sentiment d'injustice qu'elle provoque**. Et qu'à force de légitimer l'injustice contre laquelle s'est construit le système politique républicain français, on alimente le ressentiment qui ne manquera pas de s'exprimer tôt ou tard dans la violence. Cette politique est inepte, la haute hiérarchie l'applique sans états d'âme : qu'elle ne croit pas qu'elle sera éternellement exemptée d'en payer le prix.

Paris, le 3 juillet 2013



Montreuil, le 11 JUIL, 2013

Messieurs les co-Secrétaires généraux,

131552

J'ai pris connaissance de votre lettre ouverte et de votre tract datés du 3 juillet 2013.

Je constate qu'aux cas particuliers que vous évoquez, votre argumentation repose uniquement sur des éléments relayés par la presse, parcellaires, donc largement inexacts et en méconnaissance totale des faits et de l'analyse qui a pu en être faite à mon niveau.

A l'avenir, je vous invite à faire preuve de plus de discernement dans vos allégations, notamment lorsqu'au-delà de l'administration, elles mettent en cause explicitement l'un ou l'autre de ses agents.

Par ailleurs, s'agissant de votre tract, je constate qu'il revêt un caractère irrespectueux et outrancier, tant vis-à-vis de l'administration des douanes que de sa directrice générale.

Ma conception du dialogue social est tout autre et je ne peux que regretter vivement l'atteinte portée à l'image de la douane au travers des messages véhiculés en ces circonstances par votre syndicat.

Je vous prie d'agréer, Messieurs les co-Secrétaires généraux, mes sincères salutations.



Hélène CROCQUEVIEILLE

Messieurs Philippe BOCK et Elie LAMBERT  
Co-Secrétaires généraux  
Solidaires Douanes  
93 bis rue de Montreuil  
Boîte 56  
75011 PARIS

Paris, le 18 juillet 2013

Mme Hélène CROCQUEVIEILLE  
Directrice Générale  
Direction Générale des Douanes et Droits Indirects  
11, avenue des deux communes  
93558 Montreuil Cedex

Madame la Directrice Générale,

Nous avons pris connaissance de votre lettre du 11 juillet 2013.

Nous n'allons pas nous lancer dans des échanges de courriers pour nous livrer au jeu du plus respectueux (ou du moins irrespectueux).

Néanmoins, nous ne pouvons laisser passer votre remarque sur un soi-disant « irrespect » de notre part vis-à-vis de l'Administration des Douanes.

Juste un petit rappel sur ce point : si l'image de la DGDDI a été dégradée, c'est le fait des comportements que nous dénonçons, et non par l'expression, plus ou moins confidentielle, d'un syndicat. A ce que l'on sache, Solidaires Douanes n'a jamais été à tu et à toi avec un lobby économique ou financier.

Si, dans les temps qui viennent, un agent, dans l'exercice de ses fonctions, a droit à quelques remarques acerbes d'un usager, ce sera plus vraisemblablement dû à ces mauvaises pratiques, qu'à de la rhétorique syndicale, si dure cette dernière soit-elle. Alors, par respect pour les agents, nous vous invitons à éviter ce genre de mélange.

Pour élever un peu le débat, cette affaire à laquelle la République (heureusement) survivra, illustre ce que nous observons depuis des temps largement antérieurs à votre arrivée, à savoir une certaine perte des repères.

Sachez que les nôtres sont solidement ancrés, s'agissant du Service Public et d'une Administration des Douanes, à la hauteur de ses missions régaliennes, dans leur acception pleine et entière. Il serait plus que souhaitable que ce soit le cas de tout le monde.

Veuillez agréer, Madame la Directrice Générale, l'expression de nos sincères salutations.

Le Bureau National  
de Solidaires Douanes